



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique

Direction de la Coordination

et du Management de l'Action Publique

Bureau des Procédures d'Utilité Publique

Affaire suivie par François de Leyris

☎ 02.40.41.47.68

☎ 02.40.41.22.77

francois.de-leyris@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 7 DEC 2011

### Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

**Nom du pétitionnaire :** SCEA du PONT DU GUI, dont le siège social est au 1, Place d'HERBAUGES, LA CHEVROLIERE (44118) .

**Nature et adresse du projet :**

Transformation d'un atelier de 104 000 poules pondeuses existant en un atelier de poulettes futures pondeuses pour une capacité totale de 205 000 animaux équivalents volailles.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier qu'elle a reçu complet et régulier le 7 octobre 2011 .

Depuis le 7 décembre 2011, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

**Cet avis ne préjuge en rien de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction, après recueil et analyse de l'ensemble des avis prévus par les textes.**

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Le PREFET  
pour la direction  
la direction de la coordination  
et du management de l'action publique

Thérèse LEBASTARD